

Réunion de « concertation » organisée par la Mairie du 15^e arrondissement

vendredi 23 octobre 2015, par [Association Sauvegarde Petite Ceinture \(ASPCRF\)](#)

Voici [une nouvelle « concertation » \(sic\) organisée en catimini du public au sujet de la Petite Ceinture ferroviaire, par la Mairie du 15^e arrondissement... pour ce soir vendredi 23 octobre à 18h30](#)

[\[http://www.mairie15.paris.fr/mairie15/jsp/site/Portal.jsp?document_id=18144&portlet_id=545&comment=1¤t_page_id=195\]](http://www.mairie15.paris.fr/mairie15/jsp/site/Portal.jsp?document_id=18144&portlet_id=545&comment=1¤t_page_id=195) !

Sommaire

[Description](#)

[Compte-rendu de la réunion](#)

Encore une nouvelle occasion :

De s'interroger sur le silence entourant la dernière consultation parisienne de 2013 à ce sujet ;

De manifester notre attachement à l'intérêt général découlant d'un usage pertinent de la ligne (notamment pour y faire rouler des trains et préserver son avenir) ;

De montrer aux autorités que ce site est **surtout** et **avant tout** une ligne ferroviaire, ce que nombre d'élus auraient tendance à vouloir faire oublier ;

De se souvenir que lorsque la parole vous est donnée, ce n'est pas nécessairement pour qu'elle suive des sentiers balisés par des experts en communication.

Notre article qui explique le contexte de ce type de réunion (basé sur une réunion similaire dans le 18^e arrondissement) [est consultable ici \[http://bit.ly/ConsultationPC18e\]](#).

Description

Le descriptif de cette réunion emprunte encore une fois au vocabulaire de la narration foncière : « ancienne voie ferroviaire reconvertie en promenade », « friche », « coulée verte », omettant comme d'habitude de signaler l'utilité en terme de transport de la Petite Ceinture ferroviaire et sa préservation dans ce but :

La Petite Ceinture, ancienne voie ferroviaire reconvertie en promenade, fait désormais partie des équipements de référence du 15^e arrondissement.

Suite à la signature cette année entre la SNCF et la Ville de Paris d'un nouveau protocole-cadre, de nouveaux espaces, jusqu'ici laissés en friche par Réseaux Ferrés de France et la SNCF, pourraient ainsi bénéficier aux Parisiens.

Le Maire du 15^e, Philippe Goujon, a décidé d'organiser une réunion de

concertation visant à recueillir les propositions d'améliorations à la coulée verte existante, sur son éventuelle extension, ainsi que sur sa valorisation, le vendredi 23 octobre à 18h30, à la Mairie du 15^e.

Cette réunion publique se tiendra en présence de responsables de la SNCF, de la Ville de Paris et des services techniques des espaces verts qui seront à même d'apporter les informations utiles et les réponses aux interrogations.

Compte-rendu de la réunion

[Le compte-rendu de cette réunion a été mis en ligne le 29 octobre 2015 sur le site de la Mairie du 15^e arrondissement \[http://www.mairie15.paris.fr/mairie15/jsp/site/Portal.jsp?document_id=18151&portlet_id=545&comment=1¤t_page_id=195\].](http://www.mairie15.paris.fr/mairie15/jsp/site/Portal.jsp?document_id=18151&portlet_id=545&comment=1¤t_page_id=195)



**Présentation du
23 octobre
2015**
Réunion de
consultation
organisée par la
Mairie du 15^e.